

Les Queues – état de 1973 –

Notre enquête sur cet alpage, ne nous portera pas au-delà de 1973 pour les informations. Nos photos par contre sont de janvier 2014.

Il s'agit-là, pour ce qui concerne le chalet, d'une construction relativement moderne. Celle-ci a pris la place de ce qui constituait autrefois le voisinage des Queues que l'on retrouvera plus bas, cadastre de 1814.

Les pâturages sont donc constitués en partie d'anciens champs, ceux-là mêmes que les habitants de ce long voisinage cultivaient autrefois.

On se souviendra de la tragédie qui endeuilla le voisinage des Queues au début du XIXe siècle, alors qu'une épidémie de typhus fit passer un très mauvais moment aux habitants dont un ou deux même décédèrent.

La région n'a, par son abandon une bonne partie de l'année, plus qu'un rapport lointain avec ce qu'elle fut autrefois, quand il y avait là plusieurs familles qui logeaient dans ces divers bâtiments et y menaient leurs diverses activités.

Le voisinage des Queues faisait partie du hameau de Combenoire. Les enfants d'ici se rendaient en conséquence à l'école de là-bas.

Les Queues, une petite région qui mériterait vraiment son histoire.

C'était là la patrie des Longchamp. Ils y vécurent plusieurs siècles.



ACL, cadastre 1814, folio 13. Le voisinage comprenait trois bâtiments. Le four était à quelque distance, précaution peut-être élémentaire, mais pas toujours respectée en d'autres lieux.

13 Les Queues

Propriétaires	: Despraz Jean, Lausanne + parcelles contiguës de propriété communale
Exploitants	: Rod Frères, Essertines sur Rolle
Altitude	: 1040 - 1088 m (bâtiment: 1060 m)
Surface pâturable épurée	: 30 ha
Charge en 1973	: 1 taureau 37 vaches 14 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine, le tout appartenant aux exploitants

- 38 -

Durée moyenne du pacage	: 130 jours
Mise en valeur du lait	: livré matin et soir à la fromagerie du Lieu
Personnel	: l'un des exploitants seul

Conditions naturelles et économiques

Cette exploitation d'estivage se situe entre les villages du Lieu et du Sentier. La route cantonale la partage en deux. Le côté Lac de Joux, présente dans le sud-ouest une colline d'où le terrain descend en pente modérée, exposé au revers. Il donne lieu à des combes parallèles comprenant des replats. La propriété s'étire au nord-est entre la ligne de chemin de fer et l'ancienne route jusqu'à proximité du Lieu. Côté nord-ouest de la route cantonale, le pâturage s'élève sur une bosse et redescend un peu sur l'autre versant pour aboutir en bordure d'une tourbière. Mis à part quelques endroits où la roche affleure, généralement occupés par la forêt, le sol se présente suffisamment profond. Au nord de la route, l'humidité se fait excessive dans une dépression. Le sol est sain ailleurs. Il produit un herbage de très bonne qualité et l'on ne remarque que peu de mauvaises plantes.

Ce pâturage ne présente pas d'endroit dangereux, mais la nécessité de traverser la route avec le troupeau pour brouter la partie située de l'autre côté constitue un inconvénient.

On peut atteindre le bâtiment en voiture par un chemin empierré. L'aire de parcours est divisée en 10 parcs, deux d'entre eux étant réservés pour les veaux. Les citernes dépendant du chalet et d'une étable, ainsi que 2 puits, alimentent 5 abreuvoirs. L'un seul dispose d'un flotteur. Les autres doivent être desservis manuellement par pompage. Il manque un point d'eau sur l'étroite bande en direction du Lieu. Une réserve de foin est à disposition. On emploie de la paille comme litière. Le fumier s'entrepose près du bâtiment à même le sol. Son évacuation s'effectue l'automne à l'aide d'un épandeur. La fosse à purin n'a que 10 m³ de capacité. On la vidange avec la bossette à pression. Comme fumure chimique, 5500 kg d'engrais complexe NPK 8.10.15 sont semés au printemps.

La traite mécanique est installée avec un moteur à essence.

Bâtiments

Le chalet est une construction de maçonnerie à toiture de tuiles. L'habitation en occupe l'extrémité nord-est. Elle comprend 1 chambre, cuisine, chambre à lait et cave. L'eau de la citerne doit être pompée à bras dans un réservoir situé à l'étage, d'où elle parvient à l'évier. On a installé l'éclairage à gaz à la cuisine et à l'étable avec bouteille de butane.

L'écurie, à double rangée de couchés, disposée longitudinalement, permet l'attache de 38 gros bovins. Elle est pourvue de crèches. Les couchés sont revêtus de bois et séparés par une allée centrale munie de caniveaux. A la suite des locations de parcelles attenantes, la place à l'étable devient insuffisante. Au sud, en lisière du pâturage, une loge à bétail a été construite en bordure d'un chemin. Il s'agit d'une gîte en bois sur fondations de maçonnerie en très bon état. Son étable double pourvue de crèches peut accueillir 16 veaux ou petites génisses. Une fosse à purin récupère les déjections liquides.

Améliorations à effectuer

- créer un abreuvoir supplémentaire au nord-est
- agrandir le chalet et créer 1 ou 2 chambres supplémentaires
- agrandir la fosse à purin
- améliorer le chemin d'accès et les alentours du bâtiment



Direction Le Lieu.



Les Queues, bâtiment qui ne paie pas trop de mine sur une toute petite éminence, on le suppose, à l'endroit exact où se trouvait autrefois le voisinage. Celui-ci disparut dans un incendie en 1905 sauf erreur et ne fut pas reconstruit.





La cuisine et une partie de la chambre.

